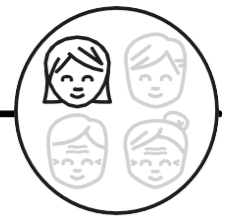


PROCURATION POUR L'INSCRIPTION sur la liste électorale ou référendaire et DEMANDE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE



Désignation de la personne à inscrire sur la liste parmi
les **copropriétaires** d'un immeuble OU les **cooccupants**
d'un établissement d'entreprise

1. CONTEXTE D'INSCRIPTION

- Copropriétaires indivis d'un immeuble
 Cooccupants d'un établissement d'entreprise

Depuis le

Année	Mois	Jour

Adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise

_____ Austin _____
Numéro et nom de voie Municipalité Code postal

Demande d'inscription sur la liste électorale municipale liste référendaire

2. PERSONNE* DÉSIGNÉE

_____ Date de naissance _____
Prénom Nom Année Mois Jour
_____ _____
Numéro de téléphone Courriel

Adresse du domicile

_____ _____
Numéro et nom de voie Municipalité Code postal

* Cette personne doit être majeure et de citoyenneté canadienne. Elle ne doit pas être sous curatelle ni avoir été coupable d'une manoeuvre électorale frauduleuse. Elle ne doit pas avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale ou référendaire, de manière propriétaire, à un autre titre que celui de copropriétaire d'un immeuble ou de cooccupante d'un établissement d'entreprise.

3. SIGNATURE DES COPROPRIÉTAIRES OU DES COOCCUPANT(E)S

Les signataires doivent être des électrices, des électeurs ou des personnes habiles à voter. La majorité des copropriétaires ou des cooccupants doivent signer. **S'il n'y a que deux copropriétaires ou cooccupants, ces deux personnes doivent signer.**

Prénom et nom	Signature	Date

Cette demande reste valide jusqu'à ce qu'elle soit retirée ou remplacée.

Retourner au bureau de la présidente d'élection, 21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0

4. DEMANDE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

À titre de personne désignée* comme copropriétaire d'un immeuble ou cooccupante, je demande à pouvoir voter par correspondance.*

_____ _____
Prénom Nom
_____ _____
Signature Date

Année	Mois	Jour

* La personne doit être celle qui est désignée pour l'inscription sur la liste électorale ou référendaire dans la section 2 ci-dessus, ou au moyen d'une procuration déjà existante.

Cette demande de vote par correspondance reste valide jusqu'à ce qu'elle soit retirée ou remplacée ou jusqu'à ce que la municipalité résilie le vote par correspondance.